



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue

Arrêté fixant la liste des membres de la commission académique consultative compétente à l'égard des conseillers en formation continue

La rectrice de l'académie de Dijon

VU le décret n° 90-426 du 22 mai 1990 contenant les dispositions applicables aux conseillers en formation continue appartenant aux corps relevant du Ministre chargé de l'Education ;

VU l'arrêté du 14 juin 1990 relatif à la commission académique consultative compétente à l'égard des conseillers en formation continue appartenant aux corps relevant du Ministre chargé de l'Education ;

VU les propositions des organisations syndicales ;

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés membres de la commission académique consultative compétente à l'égard des conseillers en formation continue :

I. Représentants du Ministère de l'Education nationale :

1. En qualité de titulaires

Madame Nathalie ALBERT-MORETTI

*Rectrice
Académie de Dijon*

Monsieur Sébastien MARMOT

*Délégué régional académique à la formation
professionnelle initiale et continue*

Madame Pascale COQ

*Directrice académique des services de l'éducation
nationale de Côte d'Or*

Monsieur José CANIVET

*Inspecteur d'académie – Inspecteur pédagogique
régional Sciences et Techniques Industrielles*

2. En qualité de suppléants

Madame Sandrine BENYAHIA

*Secrétaire générale
Académie de Dijon*

Monsieur Jean-Pierre GILLARD

*IEN formation continue
Directeur - DAVA*

Monsieur Christophe MONNY

Chef de la division des ressources humaines

Monsieur Jean-Christophe PICOT

*Secrétaire général
GIP-FTLV de Bourgogne*

Monsieur Marc AUBERT
Président
Greta 71 Sud Bourgogne

Monsieur Rémi HEYTE
Président
Greta 21

Monsieur Jean-Philippe LEVALLOIS
Directeur opérationnel
Greta 89

Monsieur Michel COULON
Directeur opérationnel
Greta 58

Monsieur Jean-Marc VATINET
Président
Greta 89

Monsieur Cédric CHARBONNEL
Président
Greta 58

Monsieur Fabien DORSIVAL
Directeur opérationnel
Greta 71 Sud Bourgogne

Monsieur Michel FAU
Directeur des Études CAFOC
GIP FTLV de Bourgogne

II. Représentants des organisations syndicales :

1. En qualité de titulaires

Proposés par la F.S.U. :

Madame Isabelle CHEVIET
Certifiée
Collège Champollion

Monsieur Alain GRENIER
Certifié
Collège Marcelle Pardé Dijon

Monsieur Philippe DUCHATEL
Professeur de lycée professionnel
Lycée Camille du Gast Chalon Sur Saône

Monsieur Stéphane PELLETIER
Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
Lycée Prieur de la Côte d'Or Auxonne

Proposés par l'U.N.S.A.-Education :

1. En qualité de titulaires

Madame Marie-Agnès GARNIER
Directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques
LP Les Marcs d'Or Dijon

Monsieur Laurent GIRARD
Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
Lycée Clos Maire Beaune

2. En qualité de suppléants

Monsieur Fabian CLEMENT
Certifié
Collège Roland Dorgelès Longvic

Madame Carine TOURNEUR
Certifiée
Collège Camille Claudel Chevigny St Sauveur

Monsieur Philippe BERNARD
Certifié
Collège Pierre de Vaux Pierre de Bresse

Madame Sandrine BERNARD
Professeure de lycée professionnel
Lycée Clos Maire Beaune

2. En qualité de suppléants

Monsieur Alexandre VERHELST
Gestionnaire
Collège Montchapet Dijon

Madame Evelyne LUNATI
Attachée
INSPE Dijon

Monsieur Laurent CAGNE

Proviseur

*Lycée des Métiers Du Gast Dumorey
Chalon Sur Saône*

Madame Laure CHOUZET

Proviseure adjointe

LP Jean Rostand Nevers

Proposés par le S.N. F.O. L.C. :

1. En qualité de titulaire

Monsieur Michel RAINAUD

*Professeur de lycée professionnel
Lycée Le Castel Dijon*

2. En qualité de suppléant

Monsieur Gilles GAUTHÉ

*Professeur de lycée professionnel
Lycée Claudie Haigneré Blanzay*

Fait à Dijon, le 28 avril 2021

La rectrice

Nathalie ALBERT-MORETTI

